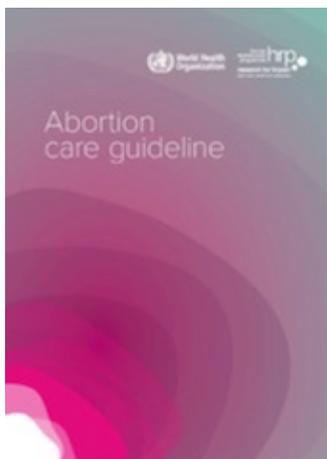


Pour des interruptions de grossesse sûres

L'Organisation mondiale de la santé vient de publier cinquante recommandations pour que les avortements puissent avoir lieu sans compromettre la santé des femmes.



Chaque année dans le monde, plus de 25 millions d'interruptions de grossesse ont lieu de manière non sécurisées, mettant en péril la santé — parfois la vie — des femmes et jeunes filles qui y ont recours. Ces avortements se déroulent la plupart du temps dans des pays ayant une législation restrictive. Afin de présenter l'ensemble des recommandations et des déclarations de bonnes pratiques relatives à l'avortement, l'Organisation mondiale de la santé vient donc de publier, en anglais, ses recommandations en la matière.

Bien que les contextes juridiques et politiques, ainsi que les prestations proposées aux femmes, varient d'un pays à l'autre, les cinquante recommandations décrites visent à permettre une prise de décision fondée sur des données probantes en matière de soins de qualité en cas d'avortement. Ils doivent être sûrs, rapides, abordables, non discriminatoires, respectueux, centrés sur la patiente, équitable et sûrs.

Alors que l'État de l'Oklahoma a signé au début du mois de mai une des lois les plus restrictives en matière d'avortement aux États-Unis et que des manifestations pour le droit à l'IVG se sont déroulées dans plusieurs villes américaines, le document de l'OMS tombe à point nommé pour rappeler qu'interrrompre une grossesse de manière clandestine et non médicalisée peut engendrer de graves conséquences.

Lorsque l'interruption de grossesse est pratiquée selon une méthode recommandée par l'OMS, adaptée à l'âge gestationnel et par une personne possédant les compétences nécessaires, les risques pour la santé de la femme sont très faibles. Malheureusement, les estimations mondiales montrent que 45% de tous les avortements ne remplissent pas ses conditions.

(OMS/YT)

[Télécharger le guide \(en anglais\)](#)